

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

MATHON DE LA COUR CHARLES (1738-1793)

par Michel Dürr

Charles Joseph Mathon est né le 6 octobre 1738 à Lyon, baptisé le lendemain à l'église Saint-Paul, fils de Jacques Mathon*, écuyer, et de Catherine La Forest. Parrain : messire Charles Joseph Mathon, écuyer et ancien conseiller au parlement de Dombes, aïeul ; marraine : madame Agathe Boursier, veuve d'Étienne La Forest écuyer, aïeule maternelle. Il aurait épousé Geneviève Lemierre, morte en 1794, fille de Marin Lemierre et de Geneviève Méreau, sœur d'Antoine Marin Lemierre poète de l'Académie française. Envoyé à Paris pour y terminer ses études, « *il se lie avec les artistes les plus distingués, et apprend dans leurs ateliers à juger du mérite de leurs productions. Admis dans les cercles les plus brillants de la capitale, il s'y fait remarquer par sa douceur, sa politesse et la variété de ses connaissances. Il remporte, en 1767, un prix à l'Académie des inscriptions, par un Mémoire sur la législation de Lycurgue; et trois ans après, l'académie de Rouen couronne son discours sur le danger des livres contre la religion, par rapport à la société* » (Michaud). Il exerce à Paris une activité importante comme journaliste : avec son ami Sautreau de Marsy, il rachète à Mme de Maisonneuve le *Journal des Dames* et, de juin 1764 à juillet 1768, il donne au *Journal* une rédaction plus moderne et plus philosophique, l'intention étant de concurrencer le *Mercure*. La suspension du *Journal des Dames* par le lieutenant général de police Sartines en août 1768 lui fait perdre les sommes investies dans cette publication. Il cherche alors sans succès à obtenir la place de correspondant du *Courrier du Bas-Rhin*, édité à Clèves depuis 1767. De 1766 à 1769, il est associé à Claude Sautreau de Marsy dans l'*Almanach des Muses*, puis de 1773 à 1777, il dirige le *Journal de Musique* à la suite de Framery. En 1775, il fonde avec Étienne Framery l'*Almanach musical* qu'ils cèdent en 1781 à Luneau de Boisgermain. En 1784, il fonde le *Journal de Lyon ou Annonces et variétés pour servir de suite au Petites affiches de Lyon*, qui devient à partir du 5 septembre 1787 le *Journal de Lyon et des provinces de la généralité* et englobe le 3 avril 1791 le *Courrier de Lyon*. Il en est le principal rédacteur. Il collabore aux *Almanachs* de Lyon dans lesquels il aurait rédigé *L'État par ordre alphabétique des villes, bourgs, villages, seigneuries, fiefs, rivières, montagnes, etc. des provinces Lyonnais, Forez et Beaujolais*. Selon Albert Ladret, Mathon de la Cour appartient en 1762 à la loge du *Parfait Silence*, dont il est le vénérable de 1764 à 1781; en 1786, il est à la loge *Saint Jean d'Ecosse du Patriotisme*. Modéré et pratiquant, il déplore les campagnes et les livres antireligieux : « *La religion empoigne toutes les formes du bonheur. Le christianisme est source d'amour et de bienfaisance. La philosophie aboutit au célibat, à la débauche, à l'adultère, elle ruine l'entente au sein de la famille* » . « *On lui doit dans notre ville l'établissement d'un Lycée [ou Salon des arts ouvert en 1786] qui avait pour but de faciliter aux artistes l'exposition de leurs œuvres et les moyens d'être connus. Il fut un des fondateurs de la Société philanthropique*

et du Bureau des Mères-Nourrices. Pour naturaliser la mouture économique et rendre le pain du peuple moins cher et meilleur, il fit venir à ses frais des ouvriers de Paris. Il chercha à rendre commune dans tous les quartiers l'eau du Rhône, vive, légère et salubre en divers maux » (Delandine). Pressentant la nécessité d'une réforme dans l'administration des finances de l'État, il indique les moyens de l'opérer sans secousse; et après la convocation des États-Généraux, il publie quelques écrits sur les principaux objets dont cette assemblée devrait s'occuper. Mais la rapidité des événements lui montre que tout conseil est inutile, et il se condamne au silence le plus absolu. Il ne veut point abandonner ses concitoyens, exposés aux horreurs d'un siège, et partagea tous leurs dangers. Après la prise de Lyon, il est traduit devant le tribunal révolutionnaire. Dorfeuille, qui le présidait, s'adressant à Mathon, lui dit : « *Tu étais noble, tu n'as pas quitté Lyon pendant le siège : lis le décret; tu peux prononcer toi-même sur ton sort* » . « *Il est sûr*, répondit froidement Mathon, *que cette loi m'atteint, et je saurai mourir*. [...] *Il marcha à l'échafaud avec le calme de l'innocence* », le 15 novembre 1793 (Michaud)

ACADÉMIE

Dans la séance du 26 août 1762, Bollioud* avait proposé M. Mathon le fils pour remplir la première place vacante, proposition qui reste sans suite jusqu'à la séance publique du 8 mai 1770 dans laquelle Bollioud* présente à l'académie un discours imprimé, fruit des réflexions de Mathon fils sur le danger de la lecture des livres écrits contre la religion par rapport à la société. Mais il faut attendre le 2 mai 1780 pour que Mathon, déjà membre de la Société royale d'agriculture et de l'académie de Villefranche, demeurant place Louis le Grand, entre temps associé, soit élu membre ordinaire de l'académie, classe des lettres, en remplacement de De Sozzi*, décédé. Mathon de la Cour est peu présent au début. Homme de progrès, c'est un monarchiste convaincu, qui, bien que très estimé, tente sans succès, à la suite de l'abbé Raynal, d'entraîner ses confrères dans la lutte pour l'abolition de l'esclavage. Lorsqu'il est à Lyon, il prend une grande part aux activités de la compagnie comme on le perçoit au fil des compte rendus des séances. Le 30 juillet 1782, il présente au nom de l'auteur un discours en vers de M. Gudin de la Brenellerie sur *L'abolition de la servitude*. Le 20 août 1782, il lit son discours destiné à l'assemblée publique du 27 août 1782, sur *La lecture et les termes qu'il convient d'employer*. Le 29 avril 1783, il fait présent à l'académie d'un ouvrage publié à Lyon en 1488 : *La pragmatique sanction avec la glose de Mr le président Guimier et des Heures à usage de Paris imprimé à Paris en 1522*. Il est élu directeur pour le premier semestre de 1784. Le 20 avril 1784, il lit des « *Observations sur la tenue des assemblées publiques de l'académie, et en particulier sur les avantages qui résulteraient de n'y admettre personne, que par billets, conformément à l'usage que l'Académie française se félicite d'avoir adopté* ». En séance publique le 27 avril 1784, après son discours d'ouverture et le compte rendu des activités académiques, il fait l'*Éloge funèbre* de quatre membres associés : l'abbé Cotton Deshoussayes de l'académie de Rouen, le comte de Tressan de l'Académie française et de l'Académie des Sciences, M. Burdin de Tours, et M. Joannon Saint Laurent mort à Mantoue. Le 22 juin 1784, il fait hommage à l'Académie de deux ouvrages qu'il est sur le point de finir : le *Dictionnaire géographique*, et le *Dictionnaire historique des provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais*. Le 8 juin 1784, il fait lecture d'un article du *Journal de France* intitulé « *Extrait de Messmer justifié* ». Le 13 juillet 1784, Mathon propose

que l'Académie ouvre un portefeuille pour recueillir les portraits des hommes illustres de Lyon avec une notice historique sur leur vie. Le même jour, Devillers et Mathon proposent que soit constituée une commission pour « *trouver par quels moyens l'académie pourrait parvenir à s'associer les hommes supérieurs en sciences et en littérature sans attendre qu'ils en fassent la demande* ». Le 17 août 1784, « *il a fait voir à l'académie l'essai d'un pain blanc fait et cuit selon les procédés de M. Parmentier, en annonçant d'après cette expérience qu'il pourrait se donner à six deniers de moins qu'on ne paye la même qualité de pain aux boulangers* ». Lors de la séance publique du 31 août 1784, Mathon lit le *Testament de Fortuné Ricard*. Le 16 novembre 1784, il « *a terminé la séance par la lecture d'un projet d'établissement d'un concert d'amateurs pour la ville de Lyon et proposé par souscription* ». Le 30 novembre et lors de la séance publique du 7 décembre 1784, il fait l'éloge de De Sozzi*. Le 18 janvier 1785, le directeur, Terrasson de la Barollière* « *présente à l'académie au nom de M. Mathon, le Journal de Lyon de l'année 1784* ». Le 21 juin 1785, il fait don à l'académie de plusieurs portraits dont celui de Nicolas Coustou, à placer dans le portefeuille qu'il avait proposé le 13 juillet précédent. Le 13 septembre 1785, Mathon, chargé avec Bruyset* d'établir le catalogue des livres de la bibliothèque de l'académie, annonce que cette tâche est bien avancée et devrait être terminée à la fin de l'année. Le 25 janvier 1785, Mathon et Delandine* annoncent que le travail est terminé : reste la question de trouver les fonds pour le publier. Le 14 février 1786, Mathon lit « *le prospectus d'un projet pour l'établissement d'un lycée dans cette ville, à l'instar de celui de Paris. Ce prospectus doit être imprimé dans le Journal de Lyon* ». Le 21 mars 1786, il lit un mémoire sur l'utilité qui résulterait de l'établissement d'une école royale de boulangerie dans la ville de Lyon. Le 26 mars 1786, Barou* et Mathon font un rapport élogieux adopté par l'académie sur le clavecin du piémontais J. Dom. Carveti. Le 25 avril, il présente une « *nouvelle annonce de l'établissement d'un salon des arts qui a obtenu l'approbation du gouvernement et qui vient de faire son ouverture avec un succès assuré par l'empressement, le concours et les applaudissements d'un grand nombre de citoyens* ». Mathon est absent de Lyon toute l'année 1787 et ne revient à l'académie que le 8 juillet 1788 ; il distribue alors son ouvrage couronné par l'académie de Châlons-sur-Marne, sur la question : « *Quels sont les meilleurs moyens de faire naître puis d'encourager le patriotisme dans une monarchie ?* ». Le 29 juillet 1788, il demande à être autorisé à publier dans le *Journal de Lyon* l'éloge de Delorme* prononcé en séance publique par Deschamps*. À la rentrée du 18 novembre 1788, il lit plusieurs chapitres de son ouvrage sur la formation des États-Généraux. Le 29 avril 1789, Mathon qui devait présenter cet ouvrage en séance publique, observe « *qu'une matière aussi rebattue en ce moment convient peut-être moins dans l'assemblée dont il s'agit que des réflexions sur la traite des nègres qu'il avait eu occasion de rédiger en lisant le livre intéressant que M. Frossard vient de publier sur ce sujet* ». L'académie accepte et, le 12 mai 1789, Mathon lit son rapport sur l'ouvrage de Frossard. Lors de la séance du 18 août 1789, à laquelle Mathon n'assiste pas, La Tourette* secrétaire de la classe des sciences lit la réponse de l'abbé Raynal qu'on a averti du renvoi du prix relatif à la découverte de l'Amérique. Dans cette lettre, l'abbé qui a fourni les fonds de ce prix propose de les affecter au sujet de l'abolition de la traite et de l'esclavage des nègres. Cette proposition est rejetée à l'unanimité des présents, c'est-à-dire l'abbé Rozier*, directeur, La Tourette*, Jars*, l'abbé Jacquet*, Tissier*, l'abbé Tabard*, le père Lefebvre*, l'abbé Castillon*, Willermoz*, l'abbé Roux*, Bory*. L'abbé Jacquet, chargé de préparer la réponse à

l'abbé Raynal, en fait la lecture le 25 août. Comme Mathon, alors présent insiste sur l'utilité de traiter un tel sujet, il est décidé d'en délibérer à nouveau dans la séance suivante. Le 1^{er} septembre, il est convenu que l'abbé Jacquet reprendra le sujet dans sa lettre, mais en proposant aussi deux autres sujets. À la rentrée des fêtes d'automne le 17 novembre 1789, on lit la réponse de l'abbé Raynal qui s'en remet expressément à l'académie pour le choix du sujet. L'abbé Jacquet*, l'abbé de Castillon* et Barou du Soleil* sont nommés commissaires et, le 24 novembre, l'Académie arrête son choix sur le sujet suivant, proposé par l'abbé Jacquet : « *Quelles sont les vérités et les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur* » . Mathon renonce à intervenir sur la traite en séance publique. Le 30 novembre 1790, il dépose une copie de son ouvrage sur la traite des nègres, et lit l'éloge historique de Benjamin Franklin qu'il prononce à la séance publique du 7 décembre 1790. Le 31 mai 1791, il fait présenter à la compagnie deux brochures intitulées, l'une : *Tableau de la Société philanthropique*, et l'autre, *Règlements de la même, dite Bienfaisance chrétienne de Lyon*. Le 26 juillet 1791, il « *présente plusieurs exemplaires d'un rapport intitulé : « Résultat des expériences et des recherches, faites par le comité de panification de cette ville, dont cet académicien a été le rédacteur* » . Le 2 juillet 1793, Mathon rend son rapport sur la question dont il a été « *chargé par la Commission populaire de salut public, concernant la manière la plus juste et la moins onéreuse de pourvoir à la légitime dépense de la cité au moyen d'une imposition proportionnelle aux sous additionnels déjà imposés les années précédentes* » . Le 20 juillet 1793, Mathon rend compte du concours « *Quelles sont les vérités et les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur* » .

BIBLIOGRAPHIE

Dumas. – Michaud. – J. Camelin, « Un journaliste lyonnais : Mathon de la Cour », *Sud-Est*, 27 janvier, 3, 11 et 17 février 1921. – R. Favre, « Charles Mathon de La Cour », *Dict. des journalistes*. – *Dict. des journaux*. – Delandine, *Tableau des prisons de Lyon*. – Boucharlat, *Épître à Mathon de La Cour*. – Desvernay, « Notice sur Charles-Joseph Mathon de la Cour », *Lyon-Revue* 1886, p. 154-157. – A. Ladret, *Le grand siècle de la franc-maçonnerie. La franc-maçonnerie lyonnaise au XVIII^e siècle*, Paris : Dervy 1976.

MANUSCRITS

Lettre de Paris du 9 janvier 1781 sur les demandes d'association de Mme de Beauharnais et de Buffon, Ac.Ms268-IV f°93. – *Lettre de Paris du 30 novembre 1781*, Mathon demande à faire figurer le titre d'académicien de Lyon sur sa *Vie de Montausier*. Il transmet la demande de Mme de Beauharnais d'être associée, donne la composition de son cercle littéraire; Ac.Ms268-IV f°85. – *Lettre adressant les vers de De Cubières sur la mort de M. Bordes*, 10 juillet 1781, Ac.Ms127 f°73. – *Réflexions sur le choix des moments propres à la lecture et sur les bornes qu'on doit mettre à ce genre d'occupation*, 1782, Ac.Ms128 f°14. – *Le vœu du cœur*, idylle, 1783 Ac.Ms127 f°98. – *La pannetière*, idylle, 1783, Ac.Ms127 f°100. – *CR en tant que Directeur*, le 27 avril 1784, Ac.Ms158 f°196. – *Lettre de La Pacaudière*, du 31 janvier 1784, sur l'impression du rapport de l'Académie, Ac.Ms268-IV f°175. – *Copie de la lettre que Mathon envoie de Lyon le 23 juillet 1784, à Buffon pour lui annoncer qu'il est nommé associé et copie de la réponse*, Ac.Ms268-IV f°199. – *Discours prononcé à Lyon dans la loge d'adoption du patriotisme* le 27 juillet 1785, 4 p.

– *Observations sur les avantages de l'usage adopté par l'Académie Française de n'admettre à ses assemblées publiques que par billets*, 1786, Ac.Ms263 f°208. – Boucharlat : Copie d'une *Lettre de Mathon de Lacour à M. de Sartines, Ministre de la Marine pour l'emploi de la vapeur à la propulsion des navires*, 1786, Ac.Ms279-II pièce n° 2. – *Essai sur la nécessité et les moyens de fixer et de perfectionner la formation des États généraux*, 16 décembre 1788, Ac.Ms141 f°92. – *Lettre de Paris* du 5 avril 1788 : Mathon envoie son ouvrage sur des pièces assez curieuses, Ac.Ms268-IV f°356. – Mathon de la Cour, Castillon : Rapport à la séance publique du 5 mai 1789 sur *Un bureau typographique de M. Eloi de la Brude*, Ac.Ms-183 f°1. – Bruyset et Mathon : Rapport sur le livre *Lettre de la chambre de Normandie sur le mémoire qu'elle a publié relativement au traité de commerce avec l'Angleterre*, 4 août 1788 Ac.Ms187 f°29. – *Sur la traite et l'esclavage des nègres*, 30 novembre 1790 Ac.Ms158 f°71. – Mathon et Tabard : Rapport sur un ouvrage de M. Liebaut : *Plan d'éducation en faveur des enfants de Lyon*, 1791, Ac.Ms307 f°31. – Manuscrit signalé par Delandine : *Lettre de M. M.de la C. aux rédacteurs du Journal politique de la révolution datée du 6 décembre 1789 proposant d'après Delandine de faire de Lyon la capitale de la France*.

PUBLICATIONS

État des finances de la France, s.l., s.n., 1758. – *Discours sur le patriotisme français, lu à l'académie de Lyon le 21 janvier 1762 par l'abbé Millot*, Lyon : Périsset, 1762. – *Lettres sur l'inconsistance, à l'occasion de la comédie de Dupuis et Desronais par Colé*, Paris, 1763. – *Orphée et Eurydice, opéra traduit de l'italien de Casalbigi*, Paris, 1763. – *Lettre à Monsieur l'abbé Artaud, auteur de la gazette littéraire, sur un fait exposé d'une manière infidèle dans le rapport fait à la Faculté de Médecine par les commissaires contraires à l'inoculation, avec l'indication des symptômes auxquels on peut distinguer la petite vérole de la vérolette, ou petite vérole volante*, 1765, 16 p. (8 p. signées Mathon de la Cour suivies de la Lettre de M. le baron Tork à M.*** tirée de la Bibliothèque des Sciences, volume de juillet, août et septembre 1756, p. 221, 4 p., et de l'Indication des symptômes... suivant le Docteur Schwenk, ibid. p. 219, 3 p. – *Par quelles causes et par quels degrés les lois de Lycurgue se sont altérées chez les Lacédémoniens jusqu'à ce qu'elles aient été anéanties, dissertation qui a remporté le prix dans l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 28 avril 1767*, Lyon et Paris : Durand et Vallat-La-Chapelle, 1767, 100 p. – *Discours sur le danger de la lecture des livres contre la religion, par rapport à la société*, Paris : Lejay, 1770, III + 40 p., couronné par l'académie de la Conception à Rouen. – *Lettre à M. de *** sur les rosières de Salency et les autres établissements semblables*, Lyon : Delaroche, 1782, 70 p. – *Lettre aux auteurs d'un journal sur l'expérience du grand ballon de M. de Montgolfier*, Lyon, ce 23 janvier 1784, signée M** de La C*, 13 p. – *Journal de Lyon ou Annonces et Variétés littéraires pour faire suite aux Petites affiches de Lyon*, Lyon : Aimé Delaroche, 1784 et années suivantes, 12 vol. – *Collection de comptes rendus, pièces authentiques, états et tableaux concernant les finances de France depuis 1758 jusqu'à 1787*, Lausanne, Paris : Cuchet et Gattey, 1788, XII + 231 p. – *Discours prononcé à Lyon dans la loge d'adoption du patriotisme, le 27 juillet 1785, [1785]*. – *Discours sur les meilleurs moyens d'encourager et de faire naître le patriotisme dans une monarchie, sans gêner ou affaiblir en rien l'étendue de pouvoir et d'exécution qui est propre à ce genre de gouvernement*, Paris : Cuchet, 1788, 56 p., discours couronné par l'académie de Châlons-sur-Marne, le 25 août

1787. – Mathon de La Cour et Castillon : *Rapport des commissaires nommés par l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon pour l'examen d'un ouvrage intitulé Principes de lecture ou nouveau bureau typographique, propre à faciliter l'étude de la lecture, de la prosodie et des éléments de l'orthographe, par M. Eloi de La Brude, extraits des registres de l'académie du 4 mai 1790, 1790, [2 feuillets et un prospectus]. – Résultats des expériences et recherches faites par le Comité de panification, composé des Commissions nommées le 6 février 1791, par les trente-deux assemblées primaires de la ville de Lyon, Lyon : Rosset et Dombey, 1791, 60 p. Anonymes attribués à Charles Joseph Mathon de La Cour : *Lettre à Mylord T*** sur l'inconstance à l'occasion de la comédie de Dupuis et Desronais*, Londres [i.e. Paris], 1763, 9 p. – *Lettre à Madame** sur les peintures, sculptures et gravures exposées au Salon du Louvre de 1763*, Paris : Desprez, 1763, 93 p. [attribué à Mathon de La Cour par Barbier]. – *Seconde Lettre à Madame** sur les peintures, sculptures et gravures exposées au Salon du Louvre de 1763*, Paris, Desprez, 1763, 24 p. [attribué à Mathon de La Cour par Barbier]. – *Lettre à Monsieur** sur les peintures, sculptures et gravures exposées au Salon du Louvre de 1765*, Paris : d'Houry, 1765, 24 p. – *Seconde Lettre à Monsieur** [...] Louvre de 1765*, Paris : d'Houry, 1765, 23 p. – *Troisième Lettre à Monsieur** [...] Louvre de 1765*, Paris, d'Houry, 1765, 24 p. – *Quatrième Lettre à Monsieur** [...] Louvre de 1765*, Paris : d'Houry, 1765, 24 p. [« M. Mathon de la Cour, le fils, auteur de cet ouvrage, s'est depuis quelque temps donné les airs de répandre périodiquement ses réflexions sur le salon, avec une hardiesse et une confiance dignes de sa jeunesse et de son peu de lumières » , in *Mémoires secrets* de Bachaumont, 1^{er} novembre 1765, 11]. – « Lettre à Monsieur** sur les peintures, sculptures et gravures exposées au Salon du Louvre de 1765 » , *Journal de Trévoux* vol. 1, janvier 1766, p.160-163. – *Lettre [15 septembre 1767] sur les peintures, sculptures et gravures exposées au Salon du Louvre de 1767*, Paris, 30 p. – *Lettre d'un citoyen de Lyon à Monsieur Roux, docteur régent et professeur de pharmacie de la faculté de médecine de l'Université de Paris; avec des observations sur les effets d'un remède contre les maladies cancéreuses et la copie des procès verbaux et certificats déposés chez Me Bloche notaire à Paris*, Paris : Vallat La Chapelle, 1767, IV + 32 p [probablement Pr M. M. de la C. d'après la permission tacite qui lui a été accordée le 5 mai 1767, mais qui ne le désigne pas explicitement comme auteur] (BnF). – *Les nouvelles provinciales, ou Lettres d'un parisien à un ami de province sur la doctrine des philosophes modernes* [ouvrage anonyme attribué à Mathon de La Cour], 2 vol., 259 et 269 p. – *Testament de M. Fortuné Ricard, maître d'arithmétique à D*, lu et publié à l'audience de bailliage de cette ville, le 19 août 1784*, Lyon, 1785, 24 p. – *Catalogue des ouvrages de peinture, sculpture, dessin et gravure, exposés à Lyon, au Salon des arts le 25 août 1786*, Lyon : impr. de la ville, 16 p.*